

**De :** [Schaer Damien](#)  
**À :** [Aubry Patrick](#)  
**Cc :** [Service financier](#)  
**Objet :** RE: Consultation pour modification RLFinEC  
**Date :** vendredi, 7 juin 2024 11:59:00  
**Pièces jointes :** [image002.png](#)

---

Monsieur le Chef de Service,

Comme nous l'avons déjà annoncé, le comité de la Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâtelaises (SAFCN) souhaite prendre position sur les sujets mis en consultation par l'État de Neuchâtel, estimant que cette démarche répond à l'un des buts figurant dans les statuts de l'association.

Partant, nous nous permettons de vous transmettre notre point de vue concernant la consultation que menée actuellement dans le cadre de la révision du RLFinEC.

En premier lieu, nous vous remercions pour travail conséquent de recensement qui a été effectué.

Notre société a étudié attentivement les propositions de modifications et pouvons notamment y réagir de la manière suivante :

Art. 1, alinéa 2 :

Nous saluons la volonté de la remise sur pied de cet organe.

Art. 45, alinéa 6 et 7 (suppression) :

L'évaluation des terres agricoles et des forêts est plus aisée lorsque des services spécialisés peuvent nous donner des critères de référence. La version actuelle (art. 45 al. 6 et 7) nous permettait d'obtenir des estimations auprès des services cantonaux en charge de l'agriculture ou des forêts.

Art 45, alinéa 10 :

Nous nous interrogeons sur le bien-fondé de faire la réévaluation tous les 5 ans. Ce travail devrait être effectué tous les ans ou du moins une fois par législature.

Art. 54, alinéa 5 :

Nous nous interrogeons sur le bien-fondé de faire la réévaluation tous les 5 ans. Ce travail devrait être effectué une fois par législature.

En finalité et de manière générale, nous trouvons que la plupart des modifications sont des améliorations et des simplifications bienvenues.

Nous regrettons toutefois des simplifications qui suppriment un soutien qu'apportait le RLFinEC auprès des communes, soit la suppression des alinéas 6 et 7 de l'article 45.

De même que le tableau des amortissements est un outil bien utile lorsqu'il s'agit de gérer les immobilisations. Celui qui figure en annexe au RLFinEC est plus détaillé que l'annexe au MCH2.

Ce tableau n'a par contre pas besoin d'être une annexe à un texte légal, puisqu'il est indicatif. Un simple document mis à disposition sur le site du service des communes peut suffire.

En vous souhaitant bonne réception du présent courriel, nous vous prions de recevoir, Monsieur

le Chef de Service, nos salutations les meilleures.

Pour le Comité de la SAFCN :

**Damien Schär**

Caissier

[www.safcn.ch](http://www.safcn.ch)

---

**De :** Aubry Patrick <[Patrick.Aubry@ne.ch](mailto:Patrick.Aubry@ne.ch)>

**Envoyé :** vendredi, 3 mai 2024 12:41

**À :** Service financier <[Service.Financier@ne.ch](mailto:Service.Financier@ne.ch)>; Chancellerie communale - La Chaux-de-Fonds <[Chancellerie.communaleCHX@ne.ch](mailto:Chancellerie.communaleCHX@ne.ch)>; Chancellerie communale - Le Locle <[Chancellerie.LeLocle@ne.ch](mailto:Chancellerie.LeLocle@ne.ch)>; Chancellerie communale - Ville de Neuchâtel <[Chancellerie.communale@ne.ch](mailto:Chancellerie.communale@ne.ch)>; Commune de Boudry <[Commune.Boudry@ne.ch](mailto:Commune.Boudry@ne.ch)>; Commune de Brot-Plamboz <[Commune.Brot-Plamboz@ne.ch](mailto:Commune.Brot-Plamboz@ne.ch)>; Commune de Cornaux <[Commune.Cornaux@ne.ch](mailto:Commune.Cornaux@ne.ch)>; Commune de Cortaillod <[Commune.Cortaillod@ne.ch](mailto:Commune.Cortaillod@ne.ch)>; Commune de Cressier <[Commune.Cressier@ne.ch](mailto:Commune.Cressier@ne.ch)>; Commune de la Brévine <[Commune.Brevine@ne.ch](mailto:Commune.Brevine@ne.ch)>; Commune de La Chaux-du-Milieu <[Commune.Chaux-du-Milieu@ne.ch](mailto:Commune.Chaux-du-Milieu@ne.ch)>; Commune de La Côte-aux-Fées <[Cote-aux-Fees@ne.ch](mailto:Cote-aux-Fees@ne.ch)>; Commune de La Grande Béroche - Chancellerie <[LaGrandeBeroche.Chancellerie@ne.ch](mailto:LaGrandeBeroche.Chancellerie@ne.ch)>; Commune de La Sagne <[Commune.Sagne@ne.ch](mailto:Commune.Sagne@ne.ch)>; Commune de La Tène <[Commune.La-Tene@ne.ch](mailto:Commune.La-Tene@ne.ch)>; Commune de Lignièrès <[Commune.Lignieres@ne.ch](mailto:Commune.Lignieres@ne.ch)>; Commune de Milvignes - Chancellerie <[Milvignes.Chancellerie@ne.ch](mailto:Milvignes.Chancellerie@ne.ch)>; Commune de Rochefort <[Commune.Rochefort@ne.ch](mailto:Commune.Rochefort@ne.ch)>; Commune de Saint-Blaise <[Commune.Saint-Blaise@ne.ch](mailto:Commune.Saint-Blaise@ne.ch)>; Commune de Val-de-Ruz <[Commune.Val-de-Ruz@ne.ch](mailto:Commune.Val-de-Ruz@ne.ch)>; Commune de Val-de-Travers - Chancellerie <[Chancellerie.VDT@ne.ch](mailto:Chancellerie.VDT@ne.ch)>; Commune d'Enges <[Commune.Enges@ne.ch](mailto:Commune.Enges@ne.ch)>; Commune des Planchettes <[Commune.Planchettes@ne.ch](mailto:Commune.Planchettes@ne.ch)>; Commune des Ponts-de-Martel <[Commune.Ponts-Martel@ne.ch](mailto:Commune.Ponts-Martel@ne.ch)>; Commune des Verrières <[Commune.Verrieres@ne.ch](mailto:Commune.Verrieres@ne.ch)>; Commune d'Hauterive <[Hauterive@ne.ch](mailto:Hauterive@ne.ch)>; Commune du Cerneux-Péquignot <[Commune.Cerneux-Pequignot@ne.ch](mailto:Commune.Cerneux-Pequignot@ne.ch)>; Commune du Landeron <[Commune.LeLanderon@ne.ch](mailto:Commune.LeLanderon@ne.ch)>; Service des communes <[Service.Communes@ne.ch](mailto:Service.Communes@ne.ch)>; Secrétariat général du DDTE <[Secretariat.DDTE@ne.ch](mailto:Secretariat.DDTE@ne.ch)>; Secrétariat général du DECS <[Secretariat.DECS@ne.ch](mailto:Secretariat.DECS@ne.ch)>; Secrétariat général du DESC <[Secretariat.DESC@ne.ch](mailto:Secretariat.DESC@ne.ch)>; Secrétariat général du DSRS <[Secretariat.DSRS@ne.ch](mailto:Secretariat.DSRS@ne.ch)>; Chancellerie d'Etat <[Chancellerie.Etat@ne.ch](mailto:Chancellerie.Etat@ne.ch)>; Association des communes neuchâtelaises <[info.acn@ne.ch](mailto:info.acn@ne.ch)>

**Cc :** Berger Marius <[Marius.Berger@ne.ch](mailto:Marius.Berger@ne.ch)>; Biedermann Steve <[Steve.Biedermann@ne.ch](mailto:Steve.Biedermann@ne.ch)>; Narciso Ruth <[Ruth.Narciso@ne.ch](mailto:Ruth.Narciso@ne.ch)>; Secrétariat général du DFFD <[Secretariat.DFFD@ne.ch](mailto:Secretariat.DFFD@ne.ch)>; Amez-Droz Jérôme <[Jerome.AmezDroz@ne.ch](mailto:Jerome.AmezDroz@ne.ch)>; Chuat Isabelle <[Isabelle.Chuat@ne.ch](mailto:Isabelle.Chuat@ne.ch)>

**Objet :** Consultation pour modification RLFInEC

Mesdames, Messieurs,

Après plusieurs mois de travail, de discussions avec les praticiens de la fonction finance, et faisant suite à la modification de la LFinEC, le service financier se permet de vous consulter sur les propositions de modification du RFinEC, dont vous trouverez le détail en pièce jointe. Les modifications sont essentiellement techniques et également liées à des demandes particulières de la fonction finance des administrations communales. En complément des modifications, vous trouverez dans la colonne de droite des commentaires expliquant les motifs principaux ou les demandes particulières en lien avec l'article concerné.

Je vous remercie par avance de nous faire part de vos remarques et suggestions liés à ces propositions de modification d'ici au vendredi 7 juin 2024.

En restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, et vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes cordiales salutations.

**Patrick Aubry**

Chef de service



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**DFFD - Dpt de la formation, des finances et de la digitalisation**

Service financier

Direction

Rue du Plan 30

2002 Neuchâtel

T +41 32 889 54 15

F +41 32 722 03 27

[www.ne.ch/](http://www.ne.ch/)

Suivez-nous sur [Twitter](#) | [Facebook](#) | [Instagram](#) | [Linkedin](#)